

près comme celle de cet après-midi: peu de questions précises, mais bien des observations et propositions, ce qui indique qu'il régnait beaucoup de confusion. C'est normal, puisque nous traversons une époque bouleversée et difficile. Au bout du compte, cependant, le Parlement de Westminster a, au sujet de la défense, obtenu passablement moins de renseignements que le Parlement canadien. Je ne cherche pas à justifier notre attitude puisque nous voulons seulement une chose: fournir tous les éclaircissements qu'il est raisonnablement possible de donner. Toutefois, lorsqu'on nous reproche sans cesse de refuser des détails qui ne sont pas même demandés, j'estime que nous devrions passer à la question suivante.

Pour ce qui est des observations des honorables députés de Greenwood, de Calgary-Est et de Kamloops, je dois dire qu'en effet nous vivons des heures très difficiles. Nous avons beaucoup de mal à entrevoir ce que nous réservent les dix prochaines années. Impossible d'écrire l'histoire avant que les événements aient eu lieu. Il en va de même dans tous les pays. Nous voulons collaborer avec ces autres pays, afin de tirer le meilleur parti possible des ressources que le Parlement met à notre disposition en vue de la défense non seulement de la patrie mais encore de tous les pays avec qui nous sommes alliés.

Voici, à mon sens, notre objectif et celui de tous les députés. Tel est, j'en suis sûr, le désir de la population. Contrairement au point de vue exprimé par l'honorable député de Greenwood, j'estime qu'elle ne s'est jamais intéressée autant qu'aujourd'hui à la défense nationale, qu'elle ne lui a jamais, autant qu'aujourd'hui accordé son appui. En raison de l'appui qu'elle nous prête, de l'intérêt qu'elle manifeste, nous avons remporté des succès appréciables quant à l'expansion de l'Armée de réserve aussi bien que de l'active. Nos militaires sont des gens dont les Canadiens ont droit d'être fiers.

Je ne serais vraiment que trop heureux de répondre à ces questions de la façon prévue par notre Règlement et conformément aux décisions de la Chambre, mais je n'éprouve aucun plaisir à m'entendre continuellement reprocher par exemple, de dissimuler des renseignements. Si on estime que c'est ce que je fais, je puis assurer à mes collègues que ce n'est qu'à cause des incertitudes de l'avenir qui font que celui qui occupe une situation responsable tend à se montrer fort prudent en parlant de ce qui peut se passer.

Il suffit de lire le compte rendu des délibérations du Congrès ou de n'importe quel Parlement du Commonwealth pour se rendre

compte qu'on s'y est exprimé exactement de la même façon que notre collègue de Greenwood. Je dois avouer que je comprends tout à fait son point de vue, comme d'ailleurs il doit comprendre le mien.

M. McLure: Monsieur le président, je ne ferai pas un long discours sur la défense, mais j'ai écouté avec intérêt l'honorable député de Greenwood nous dire il y a quelques instants que le pays en général ne s'intéressait pas aux questions de défense nationale. J'irai plus loin: la Chambre même ne s'y intéresse que médiocrement.

Entre 4 heures et 4 heures 25, cet après-midi, j'ai compté le nombre de députés présents à la séance. Il y avait alors 14 libéraux, 10 conservateurs progressistes, 2 céécistes et 4 créditistes, soit un total de 30.

M. Stewart (Yorkton): Combien de comités siégeaient alors?

M. McLure: Vous aurez votre tour de parole plus tard. Ceci indique l'intérêt qu'on porte à l'examen de ces crédits. J'ai été heureux d'entendre le ministre dire que nous pouvons obtenir une réponse à toute question que nous lui poserons. J'en ai deux ou trois concernant la défense; il pourra y répondre très promptement. Lors de l'étude de ses crédits, l'an dernier, je lui ai demandé si on devait construire des casernes de la marine à Charlottetown; j'ai obtenu une réponse très intéressante. Il m'a dit que la question était à l'étude; je pouvais espérer les voir construire presque avant mon retour chez moi. Je désire lui poser la même question de nouveau. Ces crédits au montant de 384 millions de dollars renferment-ils une affectation pour les casernes de la marine à Charlottetown?

Je lui ai également posé une question, il y a un an, au sujet d'une salle d'exercice; il m'a répondu, de façon bienveillante, que la question était à l'étude. Charlottetown était le deuxième endroit où l'on devait construire une salle d'exercice. Puis, tout dernièrement, j'ai interrogé le ministre au sujet de la zone de bombardement au large de la côte septentrionale de l'Île du Prince-Édouard. J'avais déjà posé la même question au ministre des Pêcheries, car les intérêts des pêcheurs du comté de Queens étaient en jeu. Le ministre des Pêcheries ne m'a pas répondu alors, mais son adjoint parlementaire m'a fourni une réponse qui n'en était pas une. Dix jours plus tard, j'ai adressé la même question au ministre de la Défense nationale; il a déclaré que sa réponse était la même que celle que m'avait donnée l'adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries. C'était zéro, de sorte que j'avais deux zéros. Je pose encore la même question, car les pêcheurs du comté de Queens